



MAIRIE HUEZ - ALPE D'HUEZ

Monsieur le Maire, NOYREY Jean-Yves
226 Route de la Poste
38750 ALPE D'HUEZ

Bourg d'Oisans, le 23 mars 2021

Objet : Avis modification simplifiée n°1 du PLU de Huez

Dossier traité par : Elisabetta CONTE
e.conte@ccoisans.fr
04 58 00 30 45

Monsieur le Maire,

Vous avez sollicité l'avis de la Communauté de Communes de l'Oisans et du SCoT sur le projet de modification simplifiée n°1 de votre Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé le 26 novembre 2019 et modifié le 17 février 2021.

Concernant la compatibilité de votre projet de modification simplifiée n°1 avec le projet du SCoT de l'Oisans, il apparaît difficile de l'apprécier aujourd'hui car le SCoT n'est pas approuvé et donc non opposable à votre document d'urbanisme. Des réflexions autour d'un nouveau projet de territoire permettant de relancer l'élaboration du SCoT sont en cours, nous pourrons ensuite analyser la compatibilité de vos projets d'évolution du PLU à venir.

Concernant l'avis du service des Autorisations du Droit des Sols (ADS) de la Communauté de Communes de l'Oisans, aucune remarque particulière relative au règlement graphique modifié n'est à signaler.

Mes services restent disponibles pour vous apporter des éléments complémentaires au besoin pendant l'ensemble des phases d'élaboration de votre modification simplifiée n°1 du PLU.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Le Président
Guy VERNEY
Maire du Bourg d'Oisans